



Québec humaniste

Voix des athées et agnostiques

2015, Volume 10, No 2

Contenu de ce numéro

Cours Éthique et Culture
Religieuse (ÉCR)
Daniel Baril p. 1

Nouveau chapitre AHQ
à Québec p. 6

Richesse de l'Église
Romaine
Claude Singer p. 8

Sacré blasphème
Léon Ouaknine p. 13

Surpopulation mondiale
Cyrille Barrette p. 16

Colloque humaniste
sur la nature humaine p. 20

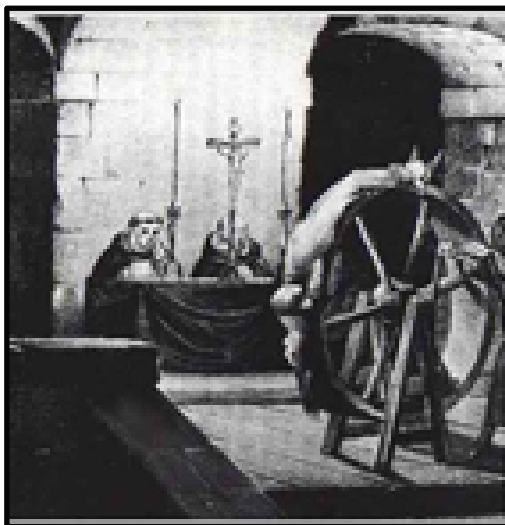
Blogues humanistes p. 21

Y a-t-il un grand
architecte dans l'univers ?
Compte rendu de lecture
Claude Braun p. 23

Rédacteur en chef :
Claude M.J. Braun
redacteurqh@assohum.org

Correctrice :
Danielle Soulières

Quel est le lien entre éthique et culture religieuse ?



*C'est que plus on a d'éthique moins on a de
culture religieuse et plus on a de culture religieuse
moins on a d'éthique*

LIRE L'ANALYSE DÉTAILLÉE DE L'AHQ AU:
<http://assohum.org/Media/ECR/Analyse%20ECR.pdf>

Le cours d'Éthique et Culture Religieuse (ÉCR) est une honte pour le Québec et doit être aboli !

NDLR *Le cours d'Éthique et de culture Religieuse (ÉCR) fut instauré en 2008 par la ministre (parti libéral) de l'Éducation Michèle Courchesne pour « moderniser » l'enseignement de la religion au Québec [1]. Ce cours était l'une des principales recommandations du rapport Proulx. Auparavant, les parents avaient le choix entre enseignement religieux (catholique ou protestant) et enseignement moral.*

L'immigration multi-confessionnelle rendait le volet religieux fortement caduc et favorisait une réforme. Un autre facteur, relevé par Marie-Michèle Poisson dans son mémoire sur ÉCR [2], était que les classes d'enseignement moral devenaient de plus en plus populaires, majoritaires même dans des écoles plus « sophistiquées » de la province, rendant les professeurs de théologie, les prêtres, les animateurs spirituels fort nerveux et inquiets pour leur avenir.

Arriva un porte-parole improvisé d'une réforme promulguée par l'establishment catholique du Québec, philosophe se présentant comme sans parti pris et modernisateur, professeur à l'UQAM, Georges Leroux, qui inventa un programme de formation visant le vivre ensemble par l'enseignement non doctrinal, plutôt factuel et multiconfessionnel, des diverses religions. L'implantation du programme ÉCR en fit une composante très lourde et envahissante des cycles tant primaire que secondaire.

Le Collège catholique privé Loyola a obtenu une dérogation afin de ne pas diluer son confessionnalisme doctrinaire. Aucun aménagement n'est toutefois prévu pour les parents ou écoliers agnostiques, athées, sans religion, ou anti-religion. Sept ans après l'implantation de ce programme, on peut faire un bilan de ce à quoi ressemble réellement le programme ÉCR dans les manuels et sur le terrain. C'est une interminable litanie de croyances religieuses, les unes rivalisant avec les autres en stupidité. L'éthique n'a pas une chance de se faire entendre ou apprendre. Dans le cours d'ÉCR l'option de vivre sans religion est constamment discréditée par le mantra voulant que tout s'exprime en termes religieux, qu'il n'existe que des explications religieuses des origines du monde, de la vie, de l'humain, de l'éthique. De surcroît, ce cours est dispensé chaque semaine de chaque année du début du primaire jusqu'à la fin du secondaire, ce qui force les professeurs à beurrer épais. On y enseigne aussi le rituel religieux dans de tels détails que l'écolier aura peine à imaginer que la vie puisse se dérouler, que les rapports sociaux puissent exister, sans religion. Ce programme est une véritable honte pour le Québec, une abomination pour les très nombreux agnostiques, athées et humanistes et sans-religion de la province. C'est le contraire d'une « modernisation », c'est une lourde propagande pour la bêtise, particulièrement la bêtise archaïque. Pour une « modernisation » du programme scolaire on repassera...

Le texte qui suit est l'introduction d'un mémoire préparé par Daniel Baril, anthropologue des religions, membre des conseils d'administration du Mouvement laïque québécois (MLQ) et de l'Association humaniste du Québec. (AHQ). Ce mémoire consiste en une analyse des contenus et des styles d'enseignements auxquels les écoliers du Québec sont exposés via le programme ÉCR. Cette analyse montre que le MLQ et l'AHQ ont bien raison de réclamer l'abolition de ce programme.

Nous vous invitons à prendre conscience de ce dossier-choc à l'adresse internet suivante :

<http://assohum.org/Media/ECR/Analyse%20ECR.pdf>

1. <http://www.education.gouv.qc.ca/programme-ethique-et-culture-religieuse/historique-du-programme-dethique-et-culture-religieuse/>
2. https://fr-ca.facebook.com/permalink.php?story_fbid=10152238283070086&id=142722009096582&stream_ref=10

Pourquoi enseigner à l'école québécoise le mythe biblique de la Création de l'Univers quand on pourrait enseigner la théorie du Big Bang ?



Pourquoi enseigner à l'école québécoise le mythe biblique de la Création de l'Homme quand on pourrait enseigner la théorie de l'évolution ?



Introduction du mémoire

Nous avons analysé les fondements et objectifs du programme *Éthique et culture religieuse (ÉCR)* ainsi que les contenus d'une vingtaine de volumes et cahiers destinés aux élèves du primaire et du secondaire. Il en ressort que les contenus d'enseignement transmis aux élèves sont manifestement et même explicitement confessionnels. La juxtaposition de diverses religions ne change en rien ce caractère. L'exclusion de personnes sans religion des contenus de ce programme (sauf une mention en secondaire 4) donne une image déformée de la réalité socioreligieuse et, à première vue, semble contrevenir au droit à l'égalité reconnu dans les chartes québécoise et canadienne puisque ces citoyens ne sont pas traités de façon égale par ce programme scolaire obligatoire pour tous.

À la lumière du récent jugement de la Cour suprême du Canada sur les prières dans les assemblées municipales, il semble bien que ce cours ne passerait pas plus le test des droits à la liberté de conscience et à la liberté de religion ni l'obligation de neutralité religieuse de l'État. Dans ce jugement, la Cour a en effet affirmé à plusieurs reprises que

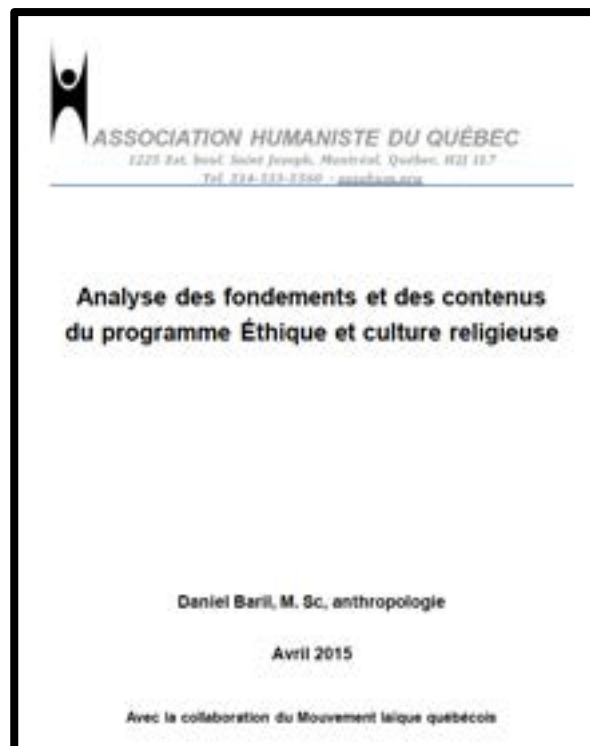
« l'État ne doit pas s'ingérer dans le domaine de la religion et des croyances. L'État doit plutôt demeurer neutre à cet égard, ce qui exige qu'il ne favorise ni ne défavorise aucune croyance, pas plus que l'incroyance. » (p. 7 de la [version PDF](#))

Manifestement, il y a exclusion de l'incroyance dans le programme ÉCR et cette exclusion est intentionnelle. La prétendue approche culturelle du religieux, qui ne résiste pas à l'analyse des contenus, ne saurait non plus servir de caution. La Cour affirme en effet que

« Si, sous le couvert d'une réalité culturelle, historique ou patrimoniale, l'État adhère à une forme d'expression religieuse, il ne respecte pas son obligation de neutralité. » (p. 8)

Il ne nous apparaît pas souhaitable de rétablir le droit à l'exemption de ce cours même si la situation apparaît, sous certains égards, pire qu'à l'époque du régime d'exemption. Ce serait un pis aller augmentant encore plus l'effet d'exclusion. Bien que la preuve semble avoir été déficiente, une telle disposition a d'ailleurs été refusée par la Cour suprême aux parents de la [Commission scolaire des Chênes](#). Saupoudrer des contenus humanistes incroyants ici et là ne nous semble pas la solution non plus.

Nous préconisons plutôt le retrait pur et simple du volet culture religieuse et l'enrichissement du volet éthique. Nous présentons ici l'ensemble des éléments qui nous conduisent à cette conclusion.



Le prix humaniste de 2015 est décerné à Alain Simoneau et au Mouvement laïque québécois



La *Fondation humaniste du Québec* et l'*Association humaniste du Québec* décernent chaque année un prix humaniste avec plaque honorifique et bourse de \$5,000.00. Cette année le prix a été décerné à Alain Simoneau, plaignant et gagnant dans la récente cause devant la *Cour Suprême* contre le maire de Saguenay Jean Tremblay. L'avocat de la poursuite fut Luc Alarie. Le conseiller scientifique de la poursuite fut Daniel Baril. La *Cour Suprême du Canada* a statué que la prière en séance municipale sera dorénavant interdite partout au pays et l'État est déclaré « neutre » en matière de religion. Le *Mouvement laïque québécois* fut co-plaignant dans cette cause et fut lui aussi récipiendaire, conjointement avec Mr Simoneau, du prix humaniste 2015. La cérémonie de remise du prix humaniste 2015 a eu lieu le 17 juin au *Centre humaniste de Montréal*. On voit dans cette photo Claude Braun qui représente l'*Association humaniste du Québec*, Lucie Jobin, présidente du *Mouvement laïque québécois*, Alain Simoneau, détenteur d'un jugement favorable de la Cour suprême du Canada et Sarto Blouin, président de la *Fondation humaniste du Québec*.

Fondation d'une section de l'Association humaniste du Québec dans la grande région de Québec

COMPTE RENDU [1] D'UN ÉVÈNEMENT AHQ-RÉGION DE QUÉBEC

Date : Mercredi, le 13 mai 2015, 18h30

Lieu : Graffiti, Resto Cité
1191, Av. Cartier, Québec, Québec G1R 2S9

Conférencier : Michel Virard, Président actuel et membre fondateur de l'AHQ

Présents : Michel Goulet, membre du CA de l'AHQ1
André Legault, membre
Gaston Plante, membre
Richard Gauthier, membre
Frédéric Fortin, membre
Michelle Duclos, membre

Objet : Réunion fondatrice du groupe AHQ-Région de Québec



Michel Goulet, qui a organisé cet événement, a souhaité la bienvenue aux participants, et les a informés que Cyrille Barrette, aurait aimé être présent à cette réunion, mais qu'il était en ce moment en Europe. Il a été également dit que Michelle Bussièrès aurait été participante à cette réunion fondatrice, mais qu'elle était également en voyage en France. Michel Virard, notre président national, s'est dit ému de cette première réunion dans la ville de Québec, car si l'Association a maintenant 10 ans, c'est la première excursion hors de la métropole. « Cela prouve que les humanistes ne sont pas seulement les habitants des très grandes villes. » a-t-il dit. Donc, Québec aura son groupe et nous apprenons également que Trois-Rivières fondera prochainement son propre groupe.

C'est véritablement une avancée importante pour notre Association. Brièvement, il a été question du nom que l'on donnera aux groupes qui se réuniront sous la bannière AHQ dans les différentes villes du Québec. Pour le moment, nous a dit le président de l'AHQ, l'appellation en usage est Groupe AHQ-Région de Québec, mais que ce nom n'est pas définitif et qu'il est possible de le changer. La demande des membres de la ville de Québec va plus pour l'appellation AHQ-Région de Québec, même si Michel Goulet propose AHQ-Région de la Capitale Nationale du Québec.

Certaines personnes aiment l'appellation « chapitre » au lieu de « région », la connotation religieuse peut faire sourire, mais c'est un mot de la langue française dont l'étymologie et l'histoire [2] sont intéressantes. Le président Michel Virard nous a ensuite fait un compte rendu de la déclaration issue du congrès humaniste mondial et de l'Assemblée générale de l'Union internationale humaniste et éthique, adoptée unanimement par tous les participants, les 10 et 11 août 2014 à Oxford, Royaume-Uni.

Par essence cette déclaration exprime « un attachement indéfectible à la liberté individuelle et dénonce les abus commis pour contraindre des individus à se soumettre à des idéologies officielles ou à des doctrines religieuses » Six points ont été clairement

définis. Le texte traduit par Jean Delisle est publié sur la page FB de l'AHQ.

<http://assohum.org/2014/09/lettre-au-devoir-jamais-publiee/>

On nous a ensuite informé des liens que notre association tient avec d'autres associations tant au niveau national qu'international. Les succès du lobbying de l'AHQ et des autres organismes qui s'intéressent à nos préoccupations, dont la victoire en Cour Suprême du Canada au mois d'avril et la loi fédérale sur « le droit de mourir dans la dignité », sont quelques-uns des succès dont nous a entretenus Michel Virard. Et c'est sur les actions prévues pour l'année que Michel Virard a terminé sa communication. Nous avons retenu entre autres activités prioritaires la participation avec le MLQ [3] et plusieurs autres associations, pour l'adoption du mémoire sur le cours Éthique et culture religieuse (ECR) du Ministère de l'Éducation. Au niveau pancanadien, notre approche s'intéresse à l'abolition de la loi sur le blasphème qui est encore en vigueur au pays. Il faut encore souligner la problématique de la célébration officielle de mariage par des officiers de l'AHQ.

Michel Goulet a remercié le président en notre nom et il a été prévu d'organiser une prochaine réunion dans la capitale nationale pour la rentrée de l'automne, probablement à la fin du mois d'août prochain. Cet événement prendra la forme d'un brunch et chacun des membres est invité à se présenter avec une personne susceptible de devenir membre de notre association.

1. Rédigée par Michelle Duclos

2. *Étymol. et Hist. 1119 chapitres « partie d'un écrit » (PH. DE THAON, Comput, 177 ds T.-L.); 1671 « sujet, matière » (MOLIÈRE, Fourberies de Scapin, III, 1); ca 1190 chapitre « passage de l'écriture lu dans un office » (Renart, Ed. Martin, branche XII, 858). Du lat. class. capitulum dimin. de caput littéralement « petite tête », en partic. en b. lat. « partie d'un écrit ». Étymol. et Hist. 1119 chapitre « partie d'un écrit » (PH. DE THAON, Comput, 177 ds T.-L.); 1671 « sujet, matière » (MOLIÈRE, Fourberies de Scapin, III, 1); ca 1190 chapitre « passage de l'écriture lu dans un office » (Renart, Ed. Martin, branche XII, 858). Du lat. class. capitulum dimin. de caput littéralement « petite tête », en partic. en b. lat. « partie d'un écrit ».*

3. MLQ Mouvement Laïque Québécois www.mlq.qc.ca/



Debout à partir de la gauche : Gaston Plante, André Legault, Michel Goulet et Frédéric Fortin Assis à partir de la gauche ; Michelle Duclos et Richard Gauthier

Comment l'Église romaine est-elle devenue le plus grand propriétaire terrien en Europe au Moyen-Âge

Claude Singer

« *Quoi de plus naturel, dès lors qu'une clique de prêtres avides s'aperçut que les gens étaient prêts à payer pour avoir le droit de se marier, qu'ils aient multiplié les obstacles, serré les mailles de leur filet et du même coup arrondi leur bourse ?* » (Huth – 1875)

chapô : [L'Église primitive possédait un très léger bagage théorique concernant le mariage. Ce n'est que peu à peu, et essentiellement au Moyen-Âge, qu'elle l'enrichit d'une manière telle qu'il était presque impossible de se marier, de se remarier suite à un veuvage, ou de transmettre ses biens si on n'avait pas ou plus d'héritier direct, sans obtenir – par voie d'espèces sonnantes et trébuchantes, de dons et legs – des dispenses qu'elle seule pouvait accorder sous menace de nullité voire d'excommunication. De plus, donner ses biens à l'Église plutôt qu'à ses propres héritiers, apparaissait comme un moyen sûr d'échapper à la damnation éternelle... Cela fit la fortune de Rome et de ses succursales, jusqu'à faire rapidement de l'Église le principal propriétaire foncier en Europe [1].

Pour l'Église des origines, le mariage est un pis aller

Si on se penche sur les Écritures, on est frappé par la minceur des références au mariage. Dans l'Ancien Testament, elles se trouvent essentiellement dans la Genèse :

- a) Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Dieu a voulu l'espèce humaine bisexuée et l'union des deux sexes.
- b) Sexes par ailleurs inégaux : « Il faut que je lui fasse une aide qui lui ressemble ». L'homme a précédé, il conserve la préséance. Lui-même est à l'image de Dieu, la femme n'est qu'à l'image de l'homme, donc un simple reflet de Dieu. Elle a été faite à partir d'une côte, donc dans une position latérale, mineure.
- c) « L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et ils deviendront (ou redeviendront) une seule chair ».



Claude Singer, Cadre de la Libre pensée française et Rédacteur de la revue Pensée Libre.
(photo de E. Frerk, avec permission)

d) La femme demeure cependant fragile. L'homme fut perdu par elle au paradis terrestre. Adam fut chassé et condamné à travailler, mais Eve subit deux châtimements supplémentaires : la domination de l'homme et les douleurs de l'enfantement.

Dans le Nouveau Testament, on trouve deux références. Le Christ à chaque fois, répond à une question (d'ailleurs, à chaque fois ce sont des « questions pièges »

- a) L'homme peut-il répudier sa femme ? « Ce que Dieu a uni, l'homme ne peut le séparer » (Matt XIX, 6), sauf en une circonstance « je ne parle pas de la fornication [2] de la femme », mais chez Marc (X,12), la responsabilité des deux est égale.
- b) Si l'on veut gagner le paradis « Est-il expédient de se marier ? », ou faut-il le gagner par l'abstinence ? La réponse du Christ a entraîné le versement d'hectolitres d'encre : « Il y a des eunuques qui se sont rendus tels en vue du royaume des cieux »...

Quelques enseignements sont donnés par Paul (Lettre aux Corinthiens, VII, 12 et 27) « Que chacun continue à vivre dans les conditions où l'a trouvé l'appel de Dieu : es-tu lié à une femme ? Ne cherche pas à rompre ; n'es-tu pas lié, ne cherche pas de femmes ». Et il ajoute : les femmes « sont soumises à leur mari comme au Seigneur : en effet, le mari est le chef de la femme, comme le Christ est le chef de l'Église. » Il ne s'agit pas d'une simple image, cette formule contient la notion d'indissolubilité. « Que la femme ne se sépare pas de son mari, en cas de séparation qu'elle ne se remarie pas, ou bien qu'elle se réconcilie, que le mari ne répudie pas sa femme » (Cor. VII, 10 et 11).

Pour l'Église des premiers siècles, le retour du Christ est imminent : il faut donc que les chrétiens s'y préparent et donc qu'ils ne vivent que pour la résurrection, loi des souffrances (et plaisirs) de la chair. Si on ne peut y échapper, alors il vaut mieux se marier pour ne pas tomber dans la fornication. Par ailleurs, les clercs sont d'une essence supérieure et peuvent donc se passer de l'accouplement. Ce fut très long à obtenir...

L'indissolubilité du mariage va heurter de plein fouet le point de vue des seigneurs au Moyen-âge. Dans l'esprit de ces temps, la femme était considérée comme un simple réceptacle (le vase sacré) dans le processus de la procréation. Toutes les qualités étaient transmises par l'homme. Cependant, pour que la transmission du sang se fasse dans les conditions optimales, il faut que le vase soit le plus pur et le plus noble possible. Si l'opportunité permettait d'accéder à une épouse d'un rang supérieur, il fallait pouvoir rompre l'union qu'on avait fondée dans des temps moins favorables. Les principes prônés par l'Église étaient donc un obstacle.

D'un autre côté, les seigneurs devaient faire face à un autre problème. Le mariage clandestin des enfants et le rapt des filles en vue de les épouser pour accéder à l'héritage. Le mariage n'était pas considéré comme un sacrement donné par l'Église. En revanche elle l'avait imposé comme la conséquence directe du simple consentement entre les deux futurs époux. Or, c'est sur les mariages arrangés entre les familles que se fondaient les alliances. Passer outre était intolérable. Mais une fois le consentement donné par les futurs époux, l'Église considérait ce mariage comme tout à fait réglementaire et donc indissoluble [3]. Il faudra attendre le concile de Trente, en 1545 pour que cette question commence à trouver en partie, mais en partie seulement, des solutions.



Le Concile de Trente

Le mariage devient un sacrement conféré par l'Église (même si dans la réalité, il est le seul sacrement dans lequel le prêtre n'est que témoin, les officiants étant les futurs époux). Le mariage est monogamique et indissoluble. L'Église est compétente en matière matrimoniale (elle est la seule autorité à pouvoir indiquer les empêchements, à conférer les dispenses, à autoriser la séparation et la nullité (ce dernier cas étant le seul qui permettait de se remarier, puisque par définition, il n'y avait pas eu mariage). Cependant, les mariages clandestins sont toujours considérés comme valables, même s'ils sont condamnés par l'Église. Cette décision de toujours reconnaître pour valable les mariages clandestins, appuyée par les jésuites contre la demande du roi de France, va avoir deux conséquences : la première, en 1556, décrétant en France, le mariage sans le consentement des parents, hors-la-loi ; et la seconde une méfiance viscérale des rois de France envers les jésuites.

Pour répondre cependant à la réaction très vive du pouvoir civil – bras armé des pères – on va ordonner la publication des bans et annoncer pendant plusieurs semaines au moment des offices, le prochain mariage tant dans la paroisse du futur que dans celle de la promise. Enfin, sous peine de nullité, le mariage devra se faire obligatoirement en présence d'un prêtre et devant des témoins. Dans la foulée, le concile de Trente interdit le mariage des clercs (réguliers ou séculiers), preuve que le célibat n'était pas du tout acquis [4] ... et pas seulement parce que l'Église estimait que l'état de virginité était supérieur à l'état de mariage, comme on va le voir plus loin.

Le contrôle de la famille va devenir le moteur de la montée en puissance de l'Église

Sur un plan général, on peut estimer – en temps normal – à 20 %, le nombre de couples qui n'ont pas d'enfants, et à 20 % également le nombre de couples qui n'ont que des filles (en se rappelant que la part des biens dévolue aux filles sort automatiquement de la famille en cas de mariage). Pour pallier cette situation, et permettre malgré tout la transmission de l'héritage, furent mises en place dans l'histoire humaine depuis la plus haute Antiquité, différentes dispositions : l'adoption, la polygynie, le divorce, le concubinage, l'endogamie, le lévirat (la veuve épouse le frère de son mari décédé).

On connaît assez bien aujourd'hui le mode de fonctionnement des sectes. Dans un premier temps, la secte cherche à couper les nouveaux adeptes de toute relation extérieure à elle. Pour preuve, (Matt. X 34-37) « Je suis venu apporter non la paix, mais le glaive.

Car je suis venu séparer le fils de son père, la fille de sa mère (...) et on aura pour ennemi les gens de sa propre maison », et d'où également les recommandations pauliennes, afin que les individus se détachent de leur parenté pour se fondre dans la communauté nouvelle : (Matt XII, 48-50) « (...) Quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est pour moi frère, sœur et mère. ». Puis, lorsque la secte se transforma en Église (ce qui se produisit autour du IV^e siècle), elle devint une organisation dont les intérêts exigeaient qu'elle constitue et défende un patrimoine. « Elle [l'Église] mit alors l'accent sur la stabilité familiale, mais dans un cadre neuf qui sauvegardait la liberté de l'individu (homme ou femme) de disposer de ses biens, favorisant la mobilité de la terre, son aliénation, donc sa dévolution à l'Église et l'accumulation du capital dans les mains de celle-ci. » [5]

L'Église avait surtout jusque-là recruté chez les pauvres, les rejetés, les marginaux, et sur des bases millénaristes (le retour du Christ et son règne terrestre plus ou moins imminent). Puis les convertis plus fortunés arrivèrent modifiant radicalement les conceptions originelles chrétiennes sur l'idéal de pauvreté. Évidemment, cela ne se fit pas sans révisions déchirantes et dissensions internes (le millénarisme fut abandonné aux

sectes schismatiques qui refusaient notamment que l'idéal de pauvreté soit bafoué). Dès le III^e siècle de notre ère, l'Église va s'institutionnaliser, et adapter sa doctrine aux temps nouveaux. Pour ce qui concerne le présent article, elle va mettre en place un système de relations familiales fondé sur des interdits[6], qui va avoir pour effet de faire passer le pourcentage indiqué plus haut de 20 % à 40 %, agrandissant du même coup ses possibilités de recueillir les biens des futurs défunts. Bien évidemment, ses prêches réguliers concernant le rejet des biens matériels pour gagner le paradis allaient dans le même sens, même si elle ne l'appliquait par pour elle-même.

« Il est dur de ne laisser que peu de choses à ses fils et à ses proches ; encore plus dur est-il d'être en proie aux tourments éternels » Salvien[7] *Ad ecclesiam*, III,51

Dès Constantin, les propriétés de l'Église gonflèrent rapidement et régulièrement. Il devient de bon ton de vouloir que chaque testament contienne un legs pour l'Église. Avec des

résultats partagés (comme on l'a vu concernant le mariage par consentement mutuel), l'Église va remettre en cause le système d'alliance et de parenté qui s'était peu à peu établi tout autour de la Méditerranée. Parmi un de ses plus grands succès on doit compter l'interdiction de l'adoption – pratique qui était courante en droit romain – qui perdurera en occident pendant quinze siècles et la liberté de tester par écrit, y compris pour les femmes concernant la portion de biens qui leur revenait de droit tant de leur famille que de leur époux. Au passage, on notera que l'Église avait tout intérêt à combattre pour une certaine indépendance des femmes sur le plan de la gestion des biens, ainsi qu'à une certaine désobéissance des enfants vis-à-vis de leur père.

Une raison bien matérielle pour le maintien du célibat des clercs

Entre le XI^e et le XII^e siècle, période de la réforme grégorienne, la puissance de l'organisation ecclésiale atteint son apogée. C'est là que l'Église va tenter d'étendre l'interdiction de l'inceste jusqu'au septième degré, tant du côté des consanguins que de celui des affins[8]. Cela rendait évidemment les mariages quasiment impossibles dans un même village, par exemple.



Mariage de Charles IV le Bel et de Marie de Luxembourg

Et bien sûr, cela contrariait fortement les aspirations des familles nobles, voire royales qui ne pouvaient plus ou quasiment plus, dès lors, contracter les alliances jugées nécessaires pour leur politique et leur diplomatie. Comme l'Église acceptait d'accorder des dispenses (moyennant des avantages en nature ou politiques), il fut donc nécessaire pour les puissants – sous peine d'excommunication, et de damnation éternelle – de s'entendre au mieux avec Rome.



Manifestant français en faveur du mariage pour tous

L'archidiacre Hildebrand prit en 1073 possession du trône pontifical sous le nom de Grégoire VII. Les réformes qu'il mit en place ne concernèrent pas seulement les « civils ». C'est avec lui que le célibat des prêtres finit par être largement accepté (même si – voir les décisions du concile de Trente – accepté ne veut pas dire acquis). Devenir membre de la hiérarchie impliquait qu'on ne pouvait devenir propriétaire des biens que les fidèles donnaient à l'Église, et ce pour deux raisons au moins : d'abord le risque était grand que les richesses acquises ainsi éloignent de l'obéissance due à la hiérarchie, ensuite parce que cela aurait inévitablement créé une caste de propriétaires individuels, prenant leurs aises avec les largesses accordées par la population, ou tout simplement voulant légitimement transmettre des biens à leurs enfants. Les bureaucraties ont toujours les mêmes règles. Si Grégoire mit tout cela en oeuvre, il ne fut cependant pas le premier : dès 434, par exemple, une loi remettait à l'Église les biens d'un clerc mort intestat. Par ailleurs, l'Église mit bon ordre à la pratique qui consistait à laisser partir les défunts revêtus de leurs bijoux (la part inaliénable du mort). Les tombes furent désormais vides de trésor, mais ce dernier ne fut pas perdu pour tout le monde.

Des affrontements en grand nombre

La conséquence est que l'église va devenir, soit par la dîme, soit par la donation de biens ou l'héritage, propriétaire du tiers des terres arables en Europe dans un laps de temps relativement court. En France, on en estime la date à la fin du VII^e siècle. Dans une grande partie de l'Europe, l'Église a doublé ses biens entre le VII^e et le IX^e siècle.

Les seigneurs, les autorités vont bien évidemment voir tout cela d'un mauvais œil. De nombreux édits tendent au cours de ces siècles à limiter les possibilités pour les clercs de détourner au profit de l'Église les héritages ou les dons. Des seigneurs pillards tentent souvent de récupérer à leur profit les terres et biens ainsi accumulés, lesquels sont également une proie tentante au moment des grandes invasions. Les laïcs essayent également la résistance interne : La pratique du « monastère ou de l'évêché héréditaire » (l'abbé ou l'évêque appartiennent toujours à la même famille) est courante tant en Angleterre qu'en France.



Manifestants français contre le mariage pour tous

Bien évidemment, les raisons qui poussèrent la hiérarchie catholique à bouleverser totalement le système social d'alliance n'étaient pas purement et cyniquement l'enrichissement (en tous les cas pas pour tous...). Il fallait subvenir à l'entretien d'une administration de plus en plus nombreuse, d'une part ; d'autre part, l'Église devait faire face à un certain nombre d'obligations qui lui incombait : orphelinats, hospices, écoles, même s'il y avait moyen de discuter la manière

dont elle s'est acquittée de ces tâches. Cependant, l'Europe d'aujourd'hui vit encore en bonne partie sur les conséquences de ces immenses richesses accumulées. Dans plusieurs pays d'Europe (Allemagne, Hongrie, Pologne, etc...) les Églises (catholique et protestantes) reçoivent des sommes très importantes d'argent public en compensation des biens qui ont été sécularisés dans les siècles passés, certainement selon l'adage « donner, c'est donner, reprendre, c'est voler...

1. L'essentiel des éléments historiques et de la thèse sur lesquels s'appuie le présent article est issu de l'excellent ouvrage de Jack GOODY : L'Évolution de la famille et du mariage en Europe – Éditions Armand Colin

2. La fornication, c'est la copulation hors mariage, pour ceux qui la pratiqueraient tout en l'ignorant.

3. Par ailleurs, ce qui avait prévalu pour sa création, l'accord entre les deux époux, n'avait plus aucune valeur s'il s'agissait de le dissoudre... il faudra attendre la Révolution

4. La décision avait été adoptée cependant au moins dès le concile d'Elvira en 305 !

5. Jacques Duby in Préface à l'édition de 1985 de L'évolution de la famille et du mariage en Europe de J. Goody (op.cité)

6. Qui, rappelons-le encore une fois ne trouvait sa source ni dans les Écritures, ni dans le droit romain ou juif, ni dans les us et coutumes des peuples soumis à la conversion.

7. Salvien de Marseille, auteur latin du Ve siècle. De Ecclesiam est son second ouvrage, dans lequel il vitupère contre la cupidité des chrétiens et les invite à laisser leurs biens... à l'Église

8. Les consanguins sont les individus issus de la lignée maternelle ou paternelle de l'individu concerné, les affins sont ceux issus de la lignée du mari ou de la femme.



Sauver des millions de vies

Que peut valoir la vie d'un seul humaniste ?

Élevé par une mère monoparentale à Yorkshire en GB, Mike Thresh est devenu virologue spécialisé en virus des plantes comestibles. Lorsqu'un virus porté par insecte menaçait le manioc dont dépendent radicalement des millions de personnes en Afrique et en Amérique latine, il quitta tout pour l'Afrique et réussit à enrayer l'épidémie en y effectuant le travail scientifique requis et aussi en organisant la riposte requise à l'échelle des continents entiers.

Il vécut 17 ans en Afrique et devint ensuite président de la British Society for Plant Pathology en 1990 et professeur honoraire en écologie virale des plantes au Natural Resources Institute de la University of Greenwich en 1998. Il est décédé en 2015 et fut universellement reconnu comme un homme totalement dévoué et rempli de bonté. Sans calculer son labeur et en sacrifiant son confort il a sauvé des millions de vies humaines à lui seul.



Le blasphème c'est sacré !

Léon Ouaknine*

La manifestation du 11 janvier à Paris était digne d'une caricature de Charlie-Hebdo. Elle vit les chefs d'États du Qatar, de la Turquie et de l'Arabie saoudite ou leurs émissaires marcher cote à cote avec leurs homologues occidentaux en faveur de la liberté d'expression. Quelle farce ! Mais cette triste collusion des tenants d'une religion liberticide avec les héros de la liberté nous force à rappeler succinctement ce qu'est la liberté d'expression.

La liberté d'expression, ce n'est pas la liberté de redire ce sur quoi tout le monde est d'accord. Où est l'intérêt à le faire, où est le courage, où est la liberté dans ce cas ? Un musulman clamant tout haut à la Mecque que le coran est un livre merveilleux ne sera pas condamné à mille coups de fouet, mais s'il exprime un doute sur sa prétendue origine divine, malheur à lui.

La liberté d'expression n'a de sens que dans la controverse, les événements le prouvent. En France, les cadavres étaient encore chauds que François Hollande et l'ineffable Dalil Boubaker s'empressaient de déclarer que les assassins n'avaient rien à voir avec l'islam, que cette religion était une religion de paix. Idem avec Georges Bush (attentat des Twin Towers 2001), Tony Blair (attentat dans le métro de Londres), José Maria Aznar (gare centrale de Madrid) Jacques Chirac à de nombreuses reprises, etc. Ces leaders ont le droit d'exprimer leur opinion bien qu'ils mentent délibérément en déclarant que puisque l'immense majorité des musulmans en occident n'a pas de sang sur les mains, c'est donc la preuve que l'islam est une religion de paix. Ou bien, soyons charitables, pensent-ils poser un geste performatif – le simple fait de dire une chose la rend réelle, comme lorsqu'un officier d'état civil dans le cadre de ses fonctions déclare deux personnes unies par le mariage. Certes la majorité des musulmans n'ont rien à voir avec les assassinats, mais les assassinats ont tout à voir avec l'islam. La liberté d'expression, ici consiste à contredire les mensonges officiels, tant de nos gouvernants que des dirigeants musulmans.

La liberté d'expression part d'un principe simple : aucun tabou qu'il soit religieux, politique, idéologique, social, artistique, scientifique ou moral, bref aucune idée ne peut prétendre être



Léon Ouaknine

à l'abri du pouvoir inquisiteur de la raison ou tout simplement de l'opinion, informée ou non de tout être humain. La seule limite est la diffamation d'individu ou l'appel à la haine à l'encontre de groupes précis de personnes. En démocratie depuis les Lumières, il ne peut exister de dépôt sacré, c'est-à-dire interdit d'examen. C'est pourquoi, je suis contre les lois mémorielles sur la Shoah. La vérité ne se légifère pas !

La liberté d'expression, jamais un état naturel dans aucune société humaine, ne fut acquise en occident au cours des siècles qu'à la suite de batailles souvent sanglantes et de révolutions. Son statut demeure précaire aujourd'hui comme hier, toujours menacée même dans nos démocraties, même aux États-Unis où elle jouit de la plus haute protection constitutionnelle. Mais voilà, la liberté d'expression peut être limitée au nom de l'intérêt public. Tous les États démocratiques se sont servis à un moment ou un autre de leur histoire de cette échappatoire pour bloquer la libre diffusion d'informations qu'ils voulaient garder secrètes, empêchant du coup le libre examen démocratique.

Par essence, aucun pouvoir, du plus simple au plus absolu, pouvoir familial, pouvoir religieux, pouvoir politique, n'aime réellement la liberté d'expression, car celle-ci introduit une

autre parole que la sienne, nécessairement contestataire, car sinon elle ne relèverait pas de la liberté, mais serait soit un simple écho, soit de la flagornerie. Historiquement, les pouvoirs politique et religieux, revendiquant le monopole de la force militaire et celui des injonctions célestes (l'alliance du sabre et du goupillon) ont violemment réprimé cette force plus subtile, mais étonnamment efficace, la parole libre. Lorsqu'une parole divergente s'exprime, le pouvoir est forcé de se justifier, les idées de changer, les mœurs d'évoluer, la morale de se transformer. Mais ce n'est jamais facile.

En France, pays de la liberté, un ministre de l'éducation nationale eut l'audace de tancer le professeur de philosophie Redeker, pour avoir publié un article dans Le Figaro sur la nature violente de l'islam, l'accusant « d'irresponsabilité » parce que son opinion dérangeait les fous d'Allah et qu'il devait dès lors être sous protection policière continue. Un autre ministre Laurent Fabius eut l'outrecuidance d'accuser Charlie-Hebdo de mettre de l'huile sur le feu par ses caricatures, oubliant qu'un des fondements de la République n'était autre que le droit inaliénable de tout citoyen de dire crument ou pas ce qu'il pense. Mais, c'est un fait, les pouvoirs en place, politique ou religieux, attendent de tout un chacun une parole « responsable » dans l'arène publique, une parole qui ne dérange pas. Quel oxymore, car que signifie une parole « responsable » si elle ne remet pas en question, au besoin brutalement, la doxa du moment, si elle ne conteste pas par exemple les fondements coraniques meurtriers des pratiques de l'islam, dont la virulence ne s'est pas atténuée à contrario des pratiques du judaïsme et du christianisme. Il n'y a pas de liberté d'expression sans le pouvoir d'offenser, sans le pouvoir de blasphémer. Tous ceux qui contestent cette nécessaire « irresponsabilité » sont en fait objectivement des ennemis de la liberté d'expression.

Nos droits et libertés dépendent de notre liberté d'être informé et celle-ci dépend à chaque époque du courage de quelques individus risquant leur vie et leur réputation pour informer et

démentir au besoin les discours officiels, l'opinion commune ou les vaches sacrées du politiquement correct, le cancer de nos démocraties. On pourrait même avancer que la liberté d'expression est la condition de toutes les autres et que sans elle, la déclaration universelle des droits et libertés ne serait que virtuelle.

La liberté d'expression, qui inclut le droit de blasphémer est un acquis merveilleux des Lumières et personne ne songe vraiment à la museler, sauf les leaders musulmans partout dans le monde. Le délit de blasphème n'existe plus en droit depuis belle lurette, les seuls qui redemandent année après année à L'ONU sa criminalisation, sont, quelle surprise, les 57 pays musulmans de l'OCI. Pourquoi une telle dissonance de la part non seulement des pays de mouvance islamique,

mais aussi d'une très large fraction des musulmans dans nos pays vis-à-vis d'un droit ancré dans nos traditions. Comment expliquer l'intensité de la rage musulmane face aux caricatures et plus généralement face au blasphème ?

Ici, pour faire simple, rappelons deux vérités élémentaires. La première est qu'il n'y a pas de société sans mouvements, sans contradictions, sans conflits. Pour continuer d'exister les sociétés ont

besoin de repères fixes, des choses qui ne bougent pas, des certitudes absolues qui ne seront jamais remises en question, ce sera le rôle du sacré, essentiellement religieux, mais pas seulement, ainsi en est-il de la sacralité d'une mère. Le sacré est la garantie d'un ordre immuable, à l'épreuve du temps et de toutes les vicissitudes de l'existence, à partir duquel on ordonne et régleme la vie. La deuxième vérité, autre itération de la première est que la psyché humaine ne peut exister sans structures. Lorsque celles-ci disparaissent, on est déboussolés, apeurés. Pour donner un exemple simple, lorsqu'on est sur un balcon au 20^e étage d'un immeuble, on peut se tenir à 5 cm du vide sans appréhension, parce qu'on voit la balustrade. Enlevez la balustrade sans modifier votre position et la plupart d'entre nous serons saisis d'un sentiment irrépressible de panique face au vide. Notre psychisme est ainsi fait, on a besoin de balustrades, d'encadrement, de



structures visibles et de structures invisibles (inconscientes) qui nous rassurent face au chaos, aux dilemmes du présent, aux imprédictibilités de l'avenir, incluant pour les esprits les plus inquiets, des garanties sur l'au-delà spirituel. Ces structures maintiennent l'intégrité du psychisme en faisant sens du monde. Mais ces structures qui se forgent durant l'enfance, reposent dans les sociétés traditionnelles presque toutes sur des énoncés sacrés, donc interdits d'examen. L'identité se construit ainsi en grande part sur le religieux.

En occident, la religion demeure toujours chez beaucoup une dimension de l'identité mais elle n'est plus son cœur vital depuis que l'usage de l'esprit critique a réduit l'influence des traditions. Par contre, pour l'immense majorité des musulmans, la religion et notamment la figure de Mahomet comme messenger de l'absolu demeure un impensé catégorique, car le doute est spécifiquement interdit par les textes. Attaquer Mahomet, c'est comme arracher la balustrade du balcon lorsque vous êtes au 20^e étage. Toute critique de la religion musulmane est dès lors perçue comme un coup de poignard, une négation de ce qui fonde l'identité et même l'être du musulman, d'où une rage incontrôlable et folle, de surcroît antisémite sans complexe. Mais doit-on toujours excuser un comportement meurtrier, en le qualifiant de dérangement mental d'individus, alors que sa logique est si évidente, alors que ses effets de sidération des esprits sont manifestes ? Sommes-nous responsables de l'incapacité de l'islam à se réformer, à accepter enfin le droit de tout individu à s'exprimer librement ? L'erreur mortelle de l'occident est de chercher l'apaisement sous prétexte que toute défense de soi pourrait être perçue comme islamophobe. Quelle folie. Peut-être est-il temps de prendre acte qu'un ennemi aux ambitions messianiques veut vraiment nous dicter sa loi. « Si vis pacem, para bellum », Manuel Valls, le premier ministre français n'a pas dit autre chose dans son dernier discours.

* Léon Ouaknine, essayiste, a œuvré dans le monde de la santé en France et au Québec. Il est l'auteur de deux livres dont une autobiographie, « Ni d'ici, ni d'ailleurs, le Québec, les Juifs et moi ». Son prochain livre portera sur le « Bien-Vieillir ». Il est membre de l'Association humaniste du Québec.

Monsieur Harper !

Laissez Omar Khadr en paix

Mettre un enfant de 15 ans dans une prison infecte à l'étranger pendant 13 ans. Refuser son extradition. Essayer de le faire garder en prison à vie malgré un jugement rendu par un juge. Utiliser un enfant pour mener une politique internationale militariste. Stimuler le troupeau réactionnaire en se présentant comme grand défenseur de la sécurité nationale. C'est un agenda lâche, abruti, cruel et médiocre. Nous voulons vivre dans un pays où on n'enferme pas les enfants à vie monsieur Harper !



Soyez féconds, multipliez, emplissez la Terre...

Genèse, 1-28

(reproduit avec permission du journal Le Devoir)

Cyrille Barrette

Les sujets déclarés tabous sont souvent parmi ceux que l'on devrait exposer au grand jour. Le 13 décembre 1968, la revue scientifique américaine *Science* publiait un essai tellement remarquable que 35 ans plus tard, le 12 décembre 2003, à l'occasion d'une série spéciale sur l'état de la planète, *Science* reproduisait intégralement cet essai devenu un classique pour les défenseurs de l'idée de développement durable. Il est malheureusement encore d'une actualité brûlante.

Cet essai par Garrett Hardin s'intitulait « The tragedy of the Commons » [1]. Cette expression, inventée par Hardin, décrit la situation modèle suivante. Imaginez un pâturage public où les éleveurs sont libres de faire paître leur bétail gratuitement. Un éleveur qui ajoute un mouton à son cheptel en retire tous les bénéfices puisque ce mouton lui appartient, mais il ne paie qu'une petite fraction des coûts, puisque le pâturage appartient à tout le monde. Étant donné que

tous les éleveurs font le même raisonnement chacun a avantage à accroître son cheptel. Tout va bien tant

que le nombre de moutons ne dépasse pas la capacité de support du pâturage. Mais comme chaque éleveur ne voit que la progression de son propre profit immédiat, personne ne remarque la détérioration de l'ensemble du pâturage public, ou si on la remarque, on refuse de l'admettre ou on refuse d'être le seul à réduire son profit personnel, jusqu'à ce qu'il soit trop tard : le pâturage est dévasté et tout le troupeau périt. Le profit et la liberté individuelle ont mené à la tragédie collective.

Hardin appliquait ce modèle à la survie de toute la biosphère menacée par la liberté individuelle de reproduction d'une seule espèce : la nôtre. Il osait contester la liberté de décider de notre propre reproduction

pourtant inscrite dans la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Se reproduire comme si la capacité de support de la biosphère était illimitée serait



Cyrille Barrette

insoutenable et suicidaire pour l'humanité, depuis que nous sommes plus de trois ou quatre milliards.

En 1830, la population humaine a atteint le premier milliard d'individus de toute son histoire; il aura fallu 100 000 ans pour y arriver. Pour produire le deuxième milliard, il a suffi de 100 ans supplémentaires. Puis, grâce à une amélioration de l'hygiène, de l'alimentation et des soins médicaux, particulièrement aux enfants, la démographie s'est emballée : de 1930 à 2000, on passe de 2 à 6 milliards. Depuis 1930, le taux de reproduction de notre espèce ressemble plus à celui d'une population de lapins qu'à celui d'une population normale de primates.

À l'échelle de l'ensemble de la planète, les « pâturages » menacés par la surpopulation humaine incluent les pêcheries, l'eau potable, les terres cultivables, l'atmosphère (et sa capacité à recevoir des GES), les forêts, le pétrole, etc. : toutes des ressources « gratuites », des biens communs de l'humanité. L'histoire a clairement montré de nombreuses civilisations qui se sont effondrées parce qu'elles ont surexploité leurs ressources locales. Tous ces cas, décrits par Jared Diamond, nous enseignent que les civilisations, qui ont survécu, avaient fait de meilleurs choix, des choix plus intelligents, éclairés par une vision de leur société dans son ensemble et de ses besoins à long terme plutôt que des choix motivés par des intérêts personnels immédiats et locaux [2]. Dans notre situation écologique actuelle, il n'y a qu'une seule civilisation globale et son pâturage, c'est la biosphère : il n'y a nulle part ailleurs où trouver refuge ou puiser d'autres ressources.

Une des idées maitresses de Hardin est que le problème de surpopulation humaine fait partie de ceux dont la solution n'est pas technologique. On ne le règlera pas en inventant de meilleurs moyens de production, des variétés de céréales plus productives ou des sources d'énergie inépuisables. En fait, ces solutions ne feraient qu'accentuer le problème. En effet, mieux nourrir ceux

qui souffrent de la faim est tout à fait souhaitable et louable, mais si cela améliore leur santé et leur longévité et que cela se traduit par une meilleure reproduction, nos solutions à court terme n'auraient fait qu'alimenter le problème à long terme, comme quelqu'un qui emprunte pour payer ses dettes. Dans la situation réelle indéniable où les ressources de la biosphère sont limitées, il est impossible de maximiser à la fois le nombre d'humains et la qualité de leur vie. La solution du problème de surpopulation n'est pas technologique, elle est personnelle, sociale et politique.

Joel Cohen (1995 : 369) a très bien identifié les trois termes de l'équation qu'il faudra résoudre pour assurer une vie saine et bonne pour l'humanité à long terme : « a bigger pie, fewer forks, better manners » [3]. Je crois, avec Hardin, que l'élément de loin le plus important de l'équation est « fewer forks ». Bien sûr, il faut aussi une plus grosse tarte (plus de ressources alimentaires par exemple), de meilleures habitudes de consommation dans les pays riches (une plus petite empreinte écologique) et un partage plus équitable des ressources, mais cela ne suffira jamais à long terme si on ne contrôle pas la population.

Considérer la conservation de la nature ou le développement durable, sans parler de surpopulation, serait comme craindre une inondation sans se soucier de la pluie. C'est pourtant ce que font de nombreux auteurs et de nombreux organismes. Par exemple, en septembre 2000, une assemblée spéciale des Nations Unies a formulé les « objectifs du millénaire pour le développement » : réduire la pauvreté, la faim, la maladie, l'analphabétisme, etc. d'ici 2015. Pour chaque objectif, on propose des moyens à prendre, mais nulle part, on n'ose s'attaquer de front à la croissance de la population. Pour contrôler la population, le moyen le plus simple, efficace et humain est de réduire les taux de natalité. Mais promouvoir la réduction de la natalité est un sujet sensible et tabou, parce que cela heurte de plein fouet la liberté individuelle, les droits de la personne, nos « instincts » de reproduction, sans compter que cela

va à l'encontre de la culture, de la tradition ou même de la religion. Mais c'est un tabou qu'il faut oser briser malgré toutes les barrières qui s'y opposent.

Malgré la réduction surprenante du taux d'accroissement de la population mondiale de son pic inégalé de 2,1% par année en 1970 (à ce rythme, la population mondiale double en 35 ans) jusqu'à 1,1% en 2005, l'accroissement annuel de la population globale est aujourd'hui encore d'environ 78 millions : à chaque heure qui passe, la biosphère doit loger et nourrir 9 000 humains de plus.

Le problème est donc loin d'être réglé, et ce, pour deux raisons. D'abord les pays pauvres comptent déjà quatre fois plus de monde que les pays riches et on s'y reproduit deux fois plus vite : une combinaison doublement perdante. En effet dans les pays pauvres, environ 40% des gens ont moins de 15 ans (n'ont pas encore commencé à se reproduire) et le taux de fertilité y est autour de 4 à 6 enfants par femme. La réalité brutale est que les pauvres font de plus en plus de pauvres. Presque tout l'accroissement de la population mondiale d'ici 2050 se fera dans les pays pauvres qui sont déjà surpeuplés. Si on ne réduit pas la natalité maintenant, la population mondiale se stabilisera en 2050 autour de 9 milliards au lieu de 8 milliards : cela veut dire presque 1000 millions de pauvres de plus dans 40 ans. La meilleure façon de s'assurer qu'il y ait moins d'enfants miséreux demain est de faire moins d'enfants aujourd'hui.

Deuxièmement si, comme on est tout à fait justifié de le souhaiter, les pauvres de la planète (les quelques milliards qui aujourd'hui survivent avec l'équivalent de moins de deux dollars par jour) atteignaient ne serait-ce que la moitié de notre niveau de vie actuel, il faudrait l'équivalent de 2 ou 3 planètes Terre pour supporter un tel niveau de consommation et de pollution à peu près durablement et ce, même si le milliard d'humains les plus riches dont nous faisons partie réduisaient de moitié son utilisation des ressources de la planète.

Comment concilier la liberté individuelle (d'avoir ou non des enfants, quand et combien) et la responsabilité collective de conserver durablement la nature pour ces mêmes enfants? Je connais quatre options : 1) par la force comme en Chine; 2) par l'éducation qui mène spontanément, dans les pays pauvres comme dans les pays riches, au désir d'une reproduction plus compatible avec une vie humaine saine et bonne; 3) par une obligation démocratiquement imposée (ce que Hardin appelle « mutually agreed coercion »), comme le sont les taxes, les impôts, les lois, les codes de la route, qui briment nos libertés individuelles, mais permettent une vie civilisée; 4) en laissant la misère sous toutes ses formes (famines, épidémies, guerres, génocides) faire son œuvre, c'est-à-dire se soumettre aux forces aveugles et barbares de la sélection naturelle.

Personne ne souhaite l'option numéro 1 et ses effets pervers sur le rapport des sexes par exemple; mais remercions la Chine de l'avoir adoptée et par conséquent de ne compter aujourd'hui que 1,3 milliards d'habitants et non pas 2 milliards et plus. Il me semble que la solution idéale serait la 2^e option. Mais comme le temps presse et que l'éducation risque de ne pas suffire partout à contrer la tradition, la culture, la religion et notre nature animale, l'option 3 proposée par Hardin serait un moindre mal. Elle serait bien moins mauvaise que la quatrième. De toute façon, si on ne fait rien, cette dernière option se réalisera. En fait, nous y sommes déjà engagés : crise alimentaire mondiale, crises sociopolitiques (au Zimbabwe, au Rwanda, en Grèce, au Kenya, en Somalie, à Haïti, au Tibet, au Darfour, etc.), réfugiés politiques et écologiques, immigration clandestine, endettement généralisé des gouvernements, chômage grandissant, etc. Tous ces problèmes ne sont bien sûr pas causés uniquement par la surpopulation, mais la plupart sont soient déclenchés ou exacerbés par la surpopulation. Il faut oser le dire et agir en conséquence.

Dans l'immédiat, il faut continuer de travailler à améliorer les conditions de vie des 4 milliards les plus

pauvres et à moyen terme se préparer à le faire jusqu'au pic attendu de 8 ou 9 milliards en 2050. Cependant, à long terme, à partir de 2100, l'humanité n'est pas obligée d'ignorer ou d'accepter comme une fatalité inévitable une surpopulation qui ne peut que dévaster la biosphère. Réduire la population ne suffira pas à tout résoudre comme par magie. Mais tenter d'améliorer le sort de la majorité des humains de façon durable, sans gérer directement la natalité, est voué à l'échec, un échec qui sera de plus en plus flagrant, couteux et douloureux à mesure que s'accroîtra la population. On parle ici de milliards de vies humaines condamnées à la misère.

Contrairement à ce qu'en pensent les économistes, le nombre idéal d'humains n'est pas le nombre maximal, mais un nombre optimal. Pour arriver à une population globale optimale qui permette une qualité de vie enviable et durable pour tous, il faut avant tout moins se reproduire, comme on a librement et spontanément accepté de le faire dans une soixantaine de pays développés depuis une génération, où les taux de fertilité sont inférieurs à 2 enfants par femme (il n'y en avait que 2 ou 3 en 1968). Si on ne le fait pas, les événements choisiront pour nous et la situation sera bien pire qu'aujourd'hui. En près de 4 milliards d'années d'évolution, aucune autre espèce que la nôtre n'a acquis le pouvoir de dévaster la biosphère, mais aucune autre n'a acquis la lucidité et l'intelligence de choisir librement de ne pas le faire. Je suis assez optimiste pour croire que nous aurons l'intelligence de faire les bons choix et de faire en sorte que dans 40 ans nous ayons enfin compris le message de Hardin, rendant son essai désormais inutile.

1. Hardin, Garrett. 1968. *The tragedy of the Commons*. Science, 162: 1243-1248.
2. Diamond, Jared. 2006. *Effondrement: comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*. Gallimard.
3. Cohen, Joel E. 1995. *How many people can the earth support ?* W.W. Norton.

Cazimir Lyszczyński : martyr athée du christianisme



Héros actuel du mouvement athée polonais, Cazimir Lyszczyński fut un noble polonais, séminariste jésuite, juge, philosophe, qui se fit prélever la langue au fer vif, décapiter, passer au bucher et ses cendres tirer au canon en 1689 pour avoir écrit un traité philosophique et rationnel, très modeste de ton, privé et sans tentative de distribution ou de publication, affirmant l'inexistence de Dieu.

Le roi de Pologne est réputé avoir voulu sauver la vie de cet homme, mais l'Église Catholique ne vouloit rien entendre.

Le Colloque de l'Association humaniste du Québec sur la nature humaine (6/6/2015) a été un franc succès



Le président de l'Association humaniste, Michel Virard, dispense un bref discours pour inaugurer le colloque

L'aphorisme du jour fut formulé par Daniel Baril qui cita d'abord Dostoïevski au début de son allocution : « Si Dieu n'existe pas, tout est permis ». Baril cita ensuite, texto, les arguments théologiques des pires terroristes islamistes des derniers mois justifiant à leurs propres consciences leurs meurtres brutaux. Finalement, Baril a conclu sa présentation avec son propre aphorisme : « Si Dieu existe, tout est permis ». Onctueux... Il fallait être là pour en tirer pleine jouissance.



Les conférenciers ont été croqués au vif sur l'estrade. Ils sont présentés ici par ordre alphabétique de nom de famille : Daniel Baril, Cyrille Barrette, Claude Braun, Hervé Fischer, Marc Harvey, Rodrigue Tremblay

Extrait du discours de Michel Pion, organisateur du colloque



Michel Pion, l'organisateur du colloque, est en arrière plan des conférenciers Cyrille Barrette, Rodrigue Tremblay et Hervé Fischer

Essentiellement on peut définir l'humanisme moderne comme une éthique qui affirme que chaque individu est responsable et libre de choisir ses propres valeurs ainsi que la direction de sa vie et de vivre en conséquence. Il est aussi responsable de faire en sorte que ses choix reflètent de la considération envers les autres avec le but ultime d'établir une saine relation avec ceux qui l'entourent, ce qui est après tout le fondement de ce qu'on peut qualifier d'une vie bien vécue.

Les humanistes ont des opinions divergentes sur la politique ou la moralité. Mais de telles différences n'affectent en aucune façon deux prémisses fondamentales de l'humanisme. La première prémisse est qu'il n'y aucune intervention d'un pouvoir surnaturel quelconque dans cet univers. Nous sommes seuls responsables de notre vie, de notre monde et du futur que nous léguerons aux générations futures. La deuxième prémisse est que nous vivons dans un univers entièrement gouverné par des lois naturelles. Par conséquent notre éthique doit être dérivée influencée d'abord et avant tout par la nature et les circonstances de notre expérience humaine. On peut débattre longtemps du pourquoi et du comment, mais de tels débats font partie de l'humanisme dans la mesure où ils rejettent implicitement les efforts d'invoquer une intervention surnaturelle comme source d'autorité pour nous dicter une ligne de conduite et une moralité.

Une autre façon de comprendre l'humanisme est de considérer les réponses à ces trois questions fondamentales;
De quelles façons pouvons-nous acquérir la connaissance et une compréhension de notre monde ?
Qu'est-ce que nous savons du monde et de notre place dans celui-ci ?
Comment devrions-nous vivre notre vie ?

Il y a une autre question qui intéresse fortement les humanistes. Qu'est que la science a à dire sur la nature humaine ?
À ce sujet, j'aimerais vous citer un auteur américain bien connu et un athée militant, Sam Harris. Dans l'introduction de son livre « The Moral Landscape » il écrit ceci (la traduction est de moi), « La plupart des gens s'imaginent que la science n'a rien à dire sur les questions de moralité et encore moins proposer des réponses à des dilemmes de cette sorte. Comment pouvons-nous prétendre, de façon scientifique que telle manière de vivre est meilleure qu'une autre? Quelle définition de « meilleur » ou de « morale » devrions-nous utiliser ? Bien que plusieurs scientifiques étudient l'évolution de la moralité, en même temps que la neurobiologie qui la sous-tend, le but de cette recherche est foncièrement de décrire comment et pourquoi les humains pensent et agissent. Personne ne s'attend à ce que la science nous dise comment nous devrions penser et agir. Les controverses qui existent sur nos valeurs et notre morale sont justement cela, des controverses, et sont hors du domaine de la science qui n'est pas censée avoir d'opinion à ce sujet. Je maintiens, par contre, que les questions sur nos valeurs, notre morale et la signification de notre vie, sont essentiellement des questions sur le bien-être de créatures douées de conscience. Ces valeurs, par conséquent, peuvent se traduire en des faits qui peuvent être compris scientifiquement tels nos réactions positives ou négatives au changement social, nos impulsions, les effets de certaines lois et de certaines institutions sur nos relations humaines, la neurophysiologie du bonheur ou de la détresse, etc. Certains de ces faits transcendent les cultures, de la même façon que les faits sur notre santé mentale et physique le font. Le cancer en Nouvelle-Guinée est toujours le cancer, le choléra toujours le choléra et la schizophrénie toujours la schizophrénie et j'ajouterai également que la compassion est partout la même et le bien-être est toujours le bien-être. Si, par exemple, il existe des moyens, incompatibles, mais qui s'équivalent d'élever des enfants heureux, intelligents et créatifs, ces différences deviennent aussi des faits qui dépendent grandement de l'organisation du cerveau humain. En principe, il est possible de définir la façon dont notre culture nous affecte dans le contexte de la neuroscience et de la psychologie. Plus notre compréhension du fonctionnement de notre cerveau augmentera et plus nous serons en mesure de constater qu'il existe des bonnes et des mauvaises réponses aux questions sur les valeurs humaines »

Cela nous ramène à la première question fondamentale que je citais plus haut et qu'un humaniste devrait se poser. De quelles façons pouvons-nous acquérir la connaissance et une compréhension de notre monde? La réponse courte est que les humanistes pensent qu'une recherche rationnelle fondée sur des faits demeure le meilleur outil pour acquérir une connaissance crédible du monde qui nous entoure, tout en acceptant que chaque affirmation est potentiellement faillible et provisoire.

Blogues des membres actifs ou d'anciens membres de l'Association humaniste du Québec

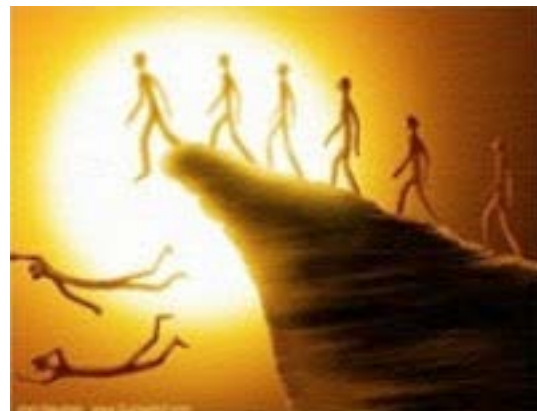


Image qu'on peut trouver à la section
« Endoctrinement » du blogue d'Édouard
Boily: [http://www.edouardboily.com/
blogues/index.php](http://www.edouardboily.com/blogues/index.php)

<http://jean310.e-monsite.com/blog/>
<http://philosophiesciences.centerblog.net/>
<http://voir.ca/daniel-baril/>
<http://www.vigile.net/Blogue-de-GEOPOLITIQUE-Rodrigue>
<http://www.michellincourt.com/category/blogue/>
<http://nbaillargeon.blogspot.ca/>
<http://lpa.atheisme.ca/blog-31/>
<http://actualites.sympatico.ca/author/djemila>
<http://demers.qc.ca/?author=1&paged=14>
<http://assohum.org/page-michel-virard/>
<http://www.edouardboily.com/blogues/index.php>
<http://atheesapiens.blogspot.ca/>
<http://mapage.clg.qc.ca/danielfortier/>
<http://www.francislagace.org/billet.php>
<http://pages.infinit.net/pclou200/evolcreat.html>
<http://infidelguy.com/>
<http://anouel.info/>

Y a-t-il un grand architecte dans l'Univers ?

Compte-rendu de lecture

Claude Braun

S'il y n'y a qu'un seul livre paru en 2014 à placer dans votre bibliothèque d'athéologie il faut que ce soit celui-ci : *Y a-t-il un grand architecte dans l'Univers ?*, écrit par les physiciens Stephen Hawking et Leonard Mlodinow, publié chez Odile Jacob. Vous seriez pourtant en droit d'être dubitatifs. D'autres physiciens, tels Carl Sagan, Victor Stenger, Neil DeGrass-Tyson et Lawrence Kraus ont tenté de prendre position, en tant que physiciens, sur le terrain de la physique, contre le créationnisme ou le dessein intelligent. Les textes des physiciens-vulgarisateurs n'ont généralement pas vraiment réussi à passer la rampe quant à cet objectif précis bien que tous ces physiciens aient été d'excellents vulgarisateurs. Hawking avait aussi failli à la tâche avec sa *Brève histoire du temps...* À la décharge des physiciens, je trouve que le physicien Robert Bernier, membre de notre association, a tout de même écrit d'excellents textes sur la question [1]. Voici que le tandem de physiciens Hawking/Mlodinow réussit enfin ..., beaucoup mieux que les prédécesseurs, à résumer la physique moderne tout en rejetant explicitement la création surnaturelle. Je pense que la clé du succès de H & M a été tout simplement de se centrer sur un objectif précis : chercher délibérément et sans détour à offrir une meilleure alternative cosmogonique pour le grand public au déisme ou à la religion.

On trouve dans ce livre des éléments intrigants de l'histoire des grandes idées en physique rapportées en tandem avec la vision cosmogonique des physiciens théoriciens d'autrefois. Saviez vous que la première véritable loi de la physique,

selon H & M, date de Newton en 1687 ? Ni Ptolémée ni Galilée ne s'exprimaient, selon H & M, en termes de véritables lois ! N'est-elle pas bien jeune la physique scientifique ? Saviez-vous que tous les grands physiciens furent déistes ou croyants jusqu'à Pierre-Simon de LaPlace (1749-1827) ? Une galerie de kiosques de fête foraine donc, jusqu'au 19^e siècle... Saviez-vous que Michel Faraday (1791-1867) était un pauvre

bougre sans éducation (il ne fit qu'un peu d'école primaire), tailleur de pavés (cobblestones) de métier ? Que cet homme a unifié deux des quatre grandes forces, le magnétisme et l'électricité ? Que cet homme, concret comme un charretier, incapable de manipuler la moindre formule mathématique, a conceptualisé le premier la notion de « champ de force » parce qu'incapable d'accepter que des forces puissent agir à travers le vide ? C'est donc cet autodidacte qui a servi la table pour Einstein. Ses concepts invitaient à penser l'extrêmement petit et l'extrêmement grand dans une même brassée. Saviez-vous que la théorie de la relativité d'Einstein, datant de 1915, est fautive parce qu'Einstein supposait à cette époque que l'univers est stable ? Il devint immédiatement apparent qu'un des termes de la formule d'Einstein, sa constante cosmologique, était faux, lorsque l'astronome Edwin Hubble observa vers 1929 au télescope que tous les corps célestes s'éloignent

les uns des autres...

On trouve aussi dans ce livre de H & M les meilleures moqueries de la cosmogonie religieuse. Mais surtout et ce qui est plus important, on y trouve de bonnes explications du



besoin que les gens ont eu d'expliquer tant bien et plutôt très mal les phénomènes naturels. Saviez-vous qu'en Afrique centrale il y a un peuple, la nation Boshongo, qui croit à un dieu nommé « Bumba » ayant créé le monde lors d'un haut-le-cœur ? Il aurait d'abord vomi les gros morceaux, terres, océans, etc. Comme vous le savez, il arrive qu'on vomisse en cascade décroissante. Bumba aurait eu d'autres hauts-le-cœur menant au vomissement des plantes, animaux et humains.

On trouve dans ce livre une légèreté et une simplicité exemplaires pour expliquer les idées des grands penseurs de la physique. Au lieu d'essayer d'écraser le néophyte avec un jargon impénétrable, les auteurs choisissent sagement les problèmes qu'ils aborderont afin de les expliquer en termes très visualisables, illustrations à l'appui. Nulle part ailleurs n'ai-je pu lire une explication plus éclairante (pour l'ignare que je suis en physique) du paradoxe onde/particule de la lumière. Pour vous aguicher, je ne vous révélerai que ceci : jetez deux cailloux dans un étang et voyez le motif d'interférence des vaguelettes. Bombardez un écran fendu à deux endroits avec des particules subatomiques et voyez le même pattern de vaguelettes émerger sur la surface captatrice située derrière les fentes... Et même si l'univers ne ressemble en rien à la surface d'un « ballon gonflable », ne commence-t-on pas au moins à comprendre l'inflation universelle (big bang) en imaginant un motif en expansion sur l'univers en train de se gonfler ?

Du même coup, pourquoi ne pas enchaîner avec le multivers de Feinman ? Contrairement à ce que je croyais, le multivers n'est pas la multiplication des « big bang », du moins pas celui de H & M. Ce sont les dimensions requises pour comprendre les comportements de particules subatomiques : des univers distincts qui coexistent avec le nôtre et que nous ne pouvons voir. Selon la dernière mouture de la théorie générale de tout ce qui existe, la M-théorie (intégration des quatre grandes forces de la physique, électrique, magnétique, nucléaire forte et faible), écrivent H & M, il y aurait 10 dimensions de l'espace et une seule dimension du temps. La M-théorie intégrerait les théories de supersymétrie, des cordes et de supergravité... (je n'essaierai pas de vous les expliquer ici). Les champs, en physique moderne, sont des espace/temps, écrivent H & M, et sept des dix premières dimensions sont trop recroquevillées (« curled ») pour qu'on puisse les observer directement ou en sentir la présence.

Saviez-vous que les GPS modernes ne se limitent pas à la théorie de Newton, mais sont basés directement sur la théorie de la relativité ? Saviez-vous, et ce n'est pas étranger à ce qui précède, que les trajets d'avion sont courbés sur deux axes à cause de la courbure de la terre elle-même ? Le trajet New York/Madrid serait 398 km plus long si on suivait la surface courbée de la terre en ligne droite...

On trouve dans ce livre de nombreux renvois à la condition humaine, c'est-à-dire qu'on réfléchit aux réalités physiques nécessaires pour que puissent exister des entités vivantes. On dénomme ces questions « principe anthropique » dont on distingue une version « faible » et une version « forte ». La version faible part de la constatation que l'univers doit être particulier pour que la vie ait pu en émerger. La version forte stipule que l'univers doit être extrêmement particulier pour que l'intelligence humaine ait pu en émerger.

Que nous apprend la physique sur les conditions nécessaires pour la vie (incluant humaine) ? Évoquons d'abord un texte de notre camarade, le physicien Richard Rousseau, qui y faisait valoir que pour que la vie ait une pérennité, il faut de grosses planètes en orbite externe pour attirer gravitationnellement les astéroïdes afin qu'ils ne heurtent pas la planète porteuse de vie [2]. Hawking et Mlodinow ne mentionnent pas ce point, mais ils en mentionnent plusieurs autres. Par exemple, la vie pourrait-elle exister sur une planète orbitant plusieurs soleils ? C'est peu probable, écrivent-ils. Les variations de température seraient beaucoup trop grandes. La vie pourrait-elle exister sur une planète en orbite formant une ellipse très plate autour du soleil ? Probablement pas, écrivent-ils, car encore là, les variations de température (sans mentionner d'attraction gravitationnelle) seraient trop grandes... Il en va de même pour les masses relatives du soleil et de la planète nourricière et de la distance entre les deux : tout cela doit respecter une « fonction » très serrée. Il y a donc une zone dans le déploiement universel de la matière, appelée Goldilock (boucle d'or) d'après l'histoire des frères Grimm..., hautement particulière, hautement improbable, très atypique du reste de l'univers, et très salubre, où la vie a pu fleurir (principe anthropique faible). Et ce qui semble étonner beaucoup les physiciens, c'est que les lois les plus générales de l'univers sont les seules qui eurent pu créer non seulement le grand univers hostile à la vie, mais aussi les très rares et minuscules pochettes d'exception... (principe anthropique fort).

Toute vie est essentiellement composée de carbone. On imagine mal d'autres éléments qui eurent pu faire l'affaire (H & M démolissent le silicium comme alternative plausible). Or d'où vient le carbone ? Cet atome lourd ne peut provenir que des fourneaux nucléaires au cœur de soleils antiques. Mais pour que le carbone soit présent et disponible sur une planète non en combustion, il faut que la supernova d'origine ait explosé produisant par réaggrégation des systèmes planétaires secondaires à cette explosion où le carbone serait devenu disponible sous forme refroidie et en surface. Bref, contrairement à l'adage d'Hubert Reeves voulant que nous soyons des « poussières d'étoiles », nous sommes des poussières de poussières d'étoiles. Et nous ne provenons pas directement du « big bang » mais d'un « mini bang » local. On a estimé à 10 milliards d'années le temps que ça prend pour que les supernovas commencent à exploser localement. Sachant que la vie a été antédaturée à environ 3.6 milliards d'années avec les techniques modernes de datation du carbone, et étant donné que le big bang est estimé à 13.7 milliards d'années dans le passé, il apparaît impressionnant que ces chiffres s'alignent si bien. C'est comme si la vie était apparue dès qu'humainement possible... Comme si un dessein intelligent se profilait derrière la chose... (principe anthropique religieux ou hyper-fort).

Et pourtant, dans leur dernier chapitre, H & M se refusent à cette inférence, celle de la création ou du dessein intelligent, qui leur apparaît invraisemblable. Leur argumentaire se déploie en deux temps, un premier dénommé le « jeu-de-la-vie » et un deuxième dénommé « l'univers à somme nulle ».

Le « jeu-de-la-vie » est un logiciel inventé par John Conway, mathématicien de l'Université Cambridge. Ce logiciel place en vrac quelques jetons impartis de mouvements simples, essentiellement au hasard. Le sort de ces jetons n'est régi que par trois règles :

1. un jeton « vivant » apposé à deux ou trois autres jetons survit
2. un jeton « mort » avec exactement trois voisins prend vie
3. toute autre situation tue le jeton, soit par solitude ou par surpopulation...

Ne reste plus qu'à lancer le logiciel et regarder ce qui se passe. Ce qui se passe est absolument étonnant. On observe à l'écran des « trafics », la formation de meutes, de villages, de cités, le

passage de générations, des guerres et des pacifications... Les jetons se comportent comme s'ils étaient « intelligents ». Le point que veulent faire H & M ici est que la nature a la capacité d'auto-organisation, de production de structures complexes à partir de quelques règles toutes simples.

L'argument final de H & M contre l'existence d'un grand architecte de l'univers relève strictement de la physique et de celle-ci en entier. Comprenons d'abord qu'en physique contemporaine le vide absolu n'existe pas : il fourmille d'entités, il forme un champ continu. Tout est espace-temps plein. Cet univers est à charge totale nulle. C'est-à-dire qu'il y a exactement autant d'énergie négative que positive dans l'univers. Ce n'est que l'énergie positive qui prend l'allure d'objets. Cependant, la constitution de ces derniers ne se fait que par « don » de quantités commensurables d'énergie négative. Ce « don » peut être conçu comme un « travail » de la matière, lui-même assimilable au « mouvement ». Tout est en mouvement et tout est en changement. C'est pourquoi tout ne peut arriver n'importe où ni n'importe comment.

Bref, rien ne peut venir de « rien » sauf l'univers lui-même, qui a toujours été et sera toujours, en quelque sorte... rien, une balance d'énergie négative et positive, une balance dynamique, en traction. La théorie qui quantifie tout ça, la M-théorie, est une théorie de « tout ce qui existe ». Elle est une famille de lois quantitatives ne souffrant aucune exception. Elle génère de nombreuses prédictions qui passent constamment les tests de véridicité... jusqu'à maintenant. Elle n'a pas encore été réfutée. Bien entendu cette théorie est en construction. De grandes surprises pourraient très bien retourner les physiciens théoriciens à leurs tables de travail. Le Boson de Higgs n'a-t-il pas récemment présenté des propriétés imprévues par tous ? Mais avec une telle puissance explicative déjà en mains, accordons à H & M qu'il n'y a nul besoin de Bumbas, de Yahwehs, ou de tortues célestes pour expliquer le monde.

1. Bernier, R. (2010). L'Enfant, le lion, le chameau. Auto-édition. et Bernier, R. (2012). Dessein intelligent : Dernière mouture du Créationnisme (2012). Québec humaniste, Vol 7, No 4, pp 18-22.

2. Rousseau, R. (2011). Les conditions physiques de la vie. Québec humaniste, Vol 6, No 2, pp. 15-20.





Association Humaniste
du Québec
La voix des athées et des agnostiques

Les humanistes du Québec 10 ans déjà!

2005- 2015



FONDATION
HUMANISTE
DU QUÉBEC

Les Sceptiques du Québec

Cet organisme ne souscrit à aucune thèse particulière – sauf à celle de l'esprit critique – dont il fait la promotion en débattant des arguments pour et contre toute position. Pour en savoir plus, venez nous rencontrer à l'une de nos conférences mensuelles, ou abonnez-vous à la revue "Le Québec sceptique", publiée trois fois par année.

Sujets de conférence variés - 2015

- 13 juin : Les syndicats nuisent-ils au Québec ?
- 13 août : Débat sur les droits des animaux
- 13 sep. : Ces paradoxes qui nous habitent
- 13 oct. : La pseudo-science pharmaceutique
- 13 nov. : Le non verbal et la détection du mensonge
- 13 déc. : Mentalisme et mémoire (spectacle/conférence)

À 19 heures au Centre Humaniste
1225 St-Joseph Est, Montréal

La revue "Le Québec sceptique"

- Numéros :
- 82 : Le principe de précaution
 - 83 : Une charte de la laïcité
 - 84 : La croyance aux ovnis
 - 85 : La pratique du végétarisme
 - 86 : Science et pseudoscience

www.sceptiques.qc.ca



Les principes de l'Association humaniste du Québec

1. Le premier principe de la pensée humaniste est le rejet de croyances basées sur des dogmes, sur des révélations divines, sur la mystique ou ayant recours au surnaturel, sans évidences vérifiables.
2. L'humanisme affirme la valeur, la dignité et l'autonomie des individus et le droit de chaque être humain à la plus grande liberté possible qui soit compatible avec les droits des autres. Les humanistes ont le devoir de se soucier de l'humanité entière incluant les futures générations. Les humanistes croient que la morale est une partie intrinsèque de la nature humaine basée sur la compréhension et le souci envers les autres, n'exigeant aucune sanction externe.
3. L'humanisme cherche à utiliser la science de façon créative et non de manière destructrice. Les humanistes croient que les solutions aux problèmes du monde se trouvent dans la pensée et l'action humaines plutôt que dans l'intervention divine. L'humanisme préconise l'application de la méthode scientifique et de la recherche sans restrictions aux problèmes du bien-être humain. Les humanistes croient toutefois aussi que l'application de la science et de la technologie doit être tempérée par des valeurs humaines. La science nous donne les moyens, mais les valeurs humaines doivent proposer les objectifs.
4. L'humanisme supporte la démocratie et les droits de l'homme. L'humanisme aspire au plus grand développement possible de chaque être humain. Il maintient que la démocratie et l'épanouissement de l'homme sont des questions de droit. Les principes de la démocratie et des droits de l'homme peuvent s'appliquer à plusieurs types de relations humaines et ne sont pas restreints aux méthodes du gouvernement.
5. L'humanisme insiste pour que la liberté personnelle soit associée à la responsabilité sociale. L'humanisme ose construire un monde sur le concept de la personne libre responsable envers la société, et reconnaît notre dépendance et responsabilité envers le monde naturel. L'humanisme n'est pas dogmatique, n'imposant aucune croyance à ses adhérents. Il est ainsi engagé en faveur d'une éducation libre d'endoctrinement.
6. L'humanisme est une réponse à la demande largement répandue d'une alternative à la religion dogmatique. Les principales religions du monde prétendent être basées sur des révélations pour toujours immuables, et plusieurs cherchent à imposer leur vision du monde à toute l'humanité. L'humanisme reconnaît qu'une connaissance fiable du monde et de soi-même se développe par un continu processus d'observation, d'évaluation et de révision.
7. L'humanisme prise la créativité artistique et l'imagination et reconnaît le pouvoir de transformation de l'art. L'humanisme affirme l'importance de la littérature, de la musique, des arts visuels et de la scène pour le développement et la réalisation de la personne.
8. L'humanisme est une orientation de vie visant la réalisation maximale possible à travers le développement d'une vie morale et créative et offre un moyen éthique et rationnel pour affronter les défis de notre époque. L'humanisme peut être une façon de vivre pour chacun et partout.

Fiche d'adhésion

Je sous signé, déclare adhérer aux principes humanistes au verso et demande à l'Association humaniste du Québec de me recevoir comme membre

*Nom, prénom
*Adresse.....
*Ville.....
*Code postal..... Téléphone
*Courriel.....
Votre site internet personnel.....
Profession.....

Je règle ma cotisation de :

☐ \$20.00 (1 an) ☐ \$35.00 (2 ans) ☐ \$50.00 (3 ans)

Et un don de :

☐ \$20.00 ☐ \$50.00 ☐ \$100.00 ☐ autre

Par le moyen suivant:

☐ en espèces
☐ par chèque au nom de l'Association humaniste du Québec
☐ par notre site internet (Paypal ou carte de crédit)

<http://assohum.org>

Signature.....

Date.....

- Information nécessaire pour le renouvellement

Vous pouvez adhérer ou renouveler en ligne en utilisant le bouton Paypal sur notre page <http://assohum.org/devenez-membre/> : ou en nous retournant le formulaire ci-dessus par la poste au Centre humaniste du Québec, 1225 St-Joseph Est, Montréal, Qc H2J 1L7

Un reçu pour don de charité de \$35.00 ou plus peut être réclamé pour fin d'impôts

